

Rapport annuel et financier 2023

armedusalut.ch/rapport-annuel



Suisse

Mot de bienvenue



Photo : Ruben Ung

L'espoir fait vivre

Combien de temps pouvez-vous vivre sans espoir ? Certains affirment que l'être humain peut vivre 40 jours sans nourriture et trois jours sans eau, mais qu'il ne survit que quelques secondes sans espoir. Même si cela peut paraître un peu exagéré, il ne fait aucun doute que l'espoir, ou l'absence d'espoir, a une grande influence sur la qualité de vie de tous les êtres humains.

« Inspirés par Jésus-Christ, nous créons des espaces pour que toute personne puisse expérimenter l'espérance, la liberté et une vie pleine de sens. »

Voici ce que l'on peut lire dans notre charte. Pour nous, l'espoir n'est pas un vœu pieux. C'est quelque chose de très pratique. Lorsqu'un sans-abri obtient un toit et un lit dans l'un de nos foyers, lorsqu'une mère et son enfant trouvent une protection et une issue à une relation violente, lorsqu'une personne âgée est entourée d'amour et de compassion, lorsqu'une personne lit pour la première fois son nom sur la plaque apposée sur sa porte d'entrée, lorsque 3000 enfants haïtiens peuvent aller chaque jour dans l'une de nos écoles, alors nos souhaits pleins d'espoir se transforment en une réalité qui change la vie.

Nous sommes reconnaissants de l'engagement des nombreuses donatrices et des nombreux donateurs ainsi que des partenaires, collaboratrices, collaborateurs et bénévoles qui ont rendu cela possible une fois de plus l'année dernière. Je souhaite que ce rapport vous donne un aperçu de l'action et du cœur de l'Armée du Salut. Motivés par l'amour pour nos prochains et par l'espoir que nous trouvons dans l'Évangile, nous voulons continuer à croire et à agir avec courage. Pour nous, l'espoir n'est pas seulement pratique, il est éternel.

*Henrik Andersen
Chef de territoire / Président du Conseil de fondation*

**« Inspirés par Jésus-Christ,
nous créons des espaces pour
que toute personne puisse
expérimenter l'espérance, la liberté
et une vie pleine de sens. »**

Sommaire

L'Armée du Salut dans le monde	3
2023 : année de commémoration	4–6
Campagne	
« S'engager pour le bien, c'est le meilleur choix »	7
Les organes de gestion	8
L'organigramme	9
L'Armée du Salut en Suisse	10–11
Le rapport financier annuel	12–23

Dans le rapport annuel 2023 imprimé, nous n'avons représenté qu'une partie de notre activité.

Vous pouvez trouver plus d'informations concernant notre engagement en 2023 sous le lien suivant :

armedusalut.ch/rapport-annuel

L'Armée du Salut dans le monde



1,8 mio.
de membres



16 007
officiers et officières en activité
(dirigeants et dirigeantes)



100 950
personnes employées

134

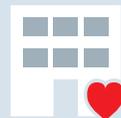
pays
où l'Armée du Salut
est présente



175
langues parlées
à l'Armée du Salut



14 893
Postes
(paroisses)



4 470*
établissements
sociaux
* Situation en 2022



2 772
établissements
de formation



156
hôpitaux et
polycliniques



362
programmes pour
les toxicomanes



Photo : Markus Hofer

Les 140 ans de l'Armée du Salut Suisse : une raison de célébrer !

Voilà plus de 140 ans que l'Armée du Salut est active en Suisse. De nombreuses années gratifiantes consacrées à s'engager en faveur des personnes en détresse. En 2023, plusieurs sites ont célébré leur longue existence.

C'est le 22 décembre 1882 que l'Armée du Salut se présente pour la première fois en Suisse lors d'une assemblée publique. Rencontrant une grande résistance, le mouvement est tout d'abord interdit dans plusieurs cantons. Finalement, l'Armée du Salut convainc par ses actions. En 1894, le Parlement suisse déclare que l'Armée du Salut a les mêmes droits que les autres Églises. De nombreuses années passent avant que l'Armée du Salut puisse vraiment travailler. De nos jours, l'Armée du Salut est ancrée dans la société suisse et elle œuvre pour des personnes dans le besoin dans plus de 150 sites dans l'ensemble du pays.

Les 140 ans de l'Armée du Salut à Genève

Afin de fêter dignement le long engagement en faveur des personnes en marge de la société, différents événements ont eu lieu à Genève du 21 au 26 novembre. Les festivités ont été lancées par une soirée privée le mardi soir. Des responsables des institutions et des Postes, des amis et membres de l'Armée du Salut, leurs partenaires et quelques résidentes et résidents de l'hébergement d'urgence « Le Passage » et du Foyer & ateliers « Centre-Espoir » se sont réunis pour honorer les 140 ans passés à combattre les injustices sociales. À partir de 17 h, le jet d'eau de Genève a revêtu les couleurs rouge et blanche de l'Armée du Salut pour saluer les invités. Dans le cadre de la partie officielle, plusieurs remerciements ont été adressés à l'Armée du Salut, et des résidentes et résidents ont fait part de leurs expériences positives. La soirée s'est terminée en musique.

En signe de commémoration et de reconnaissance, les drapeaux de l'Armée du Salut ont été hissés sur le pont du Mont-Blanc, le fameux pont qui traverse le lac à Genève, du 23 au 26 novembre 2023.

Le jeudi soir, la collecte des marmites de Noël a été lancée dans les rues basses avec une fanfare. L'Hôtel Bel Espérance et la paroisse de Verdaine ont accueilli des visiteuses et visiteurs réguliers ainsi que des passantes et passants pour un buffet raclette. La semaine festive a pris fin avec une journée portes ouvertes à la brocante du Lignon.



Photo : Markus Hofer

2023 : année de commémoration



Photo : Mathias Bayay

Les 100 ans de l'Armée du Salut à Davos

L'Armée du Salut de Davos a fêté son centenaire en 2023, avec différents événements répartis tout au long de l'année. Le dimanche 3 septembre, les responsables ont invité à un culte anniversaire. La salle pleine à craquer a offert un décor digne de l'occasion, et l'Armée du Salut de Davos, réunie autour du major David Künzi, a fait de son mieux pour distraire les personnes présentes de manière informative. Entre autres grâce à la fanfare et à la technique moderne, le culte a montré que l'Armée du Salut de Davos chemine de manière ultramoderne malgré ses 100 ans.

Lors de sa contribution sur le thème de « Mon plan ou l'objectif de Dieu », David Künzi a exposé qu'il peut parfois être judicieux de faire passer ses propres objectifs au second plan, du moins temporairement, pour le bien d'autrui. Différents orateurs et oratrices ont fait part de leurs vœux dans la partie officielle. L'un d'entre eux était Henrik Andersen, commissaire de la Fondation Armée du Salut Suisse, Autriche & Hongrie. Dans son discours, il a attiré l'attention sur le fait que nous ne devons pas rester accrochés à l'acquis ou au passé, mais que nous devons avancer courageusement et continuer d'offrir les prestations de l'Armée du Salut.



Photo : Christine Eckert

Les 140 ans de l'Armée du Salut à Neuchâtel

Le week-end des 21 et 22 octobre 2023, dans une ambiance bon enfant, les équipes de l'EMS Le Foyer et de la communauté salutiste se sont réunies pour célébrer leurs anniversaires et leur excellente collaboration.

Le samedi, les responsables sont allés à la rencontre de la population sur la place de la fontaine de la Justice. Dans la salle de la paroisse, plusieurs animations ont attiré petits et grands : concours d'adresse, tournois, cours de premier secours, atelier de chant et confection de sucettes en chocolat. Une exposition conjointe a permis de découvrir la vie du Foyer et celle de la paroisse et des personnes qui fréquentent ces lieux.

Le dimanche, plus d'une centaine de personnes se sont rencontrées pour partager leurs souvenirs. Une brève partie officielle, avec un accompagnement musical, a été l'occasion de remercier tous les acteurs d'hier et d'aujourd'hui pour leur engagement. Sylvette Huguenin, Cheffe divisionnaire pour la Suisse Romande, a rappelé que la mission de l'Armée du Salut est la même qu'à ses débuts, en 1883. Laurent Imhoff, Chef du Département de l'œuvre sociale, a souligné l'évolution sociale et pastorale de l'Armée du Salut au cours de ses 140 ans d'existence et a remercié chacun, du retraité au bénévole, d'y contribuer.



Photo : Marcel Kaufmann

Les 100 ans du Foyer « Paradies »

Le 17 juin 2023, le Foyer pour enfants et adolescents « Paradies » de Mettmenstetten a fêté ses 100 ans d'existence, par un temps idéal, avec un programme divertissant et en présence de nombreux hôtes.

Les festivités ont débuté par la cérémonie d'anniversaire. Jonathan Schoch, Directeur du Foyer, a souhaité la bienvenue à toutes les personnes invitées et a ensuite donné la parole à plusieurs orateurs et oratrices. Parmi eux, Daniel Imboden, CEO de la Fondation Armée du Salut Suisse et ancien Directeur du Foyer, a transmis ses bons vœux. À cette occasion, il a également donné un aperçu de son expérience en tant que Directeur du Foyer « Paradies » entre 2003 et 2008, un mélange d'anecdotes joyeuses, d'histoires quotidiennes et de soucis d'un directeur d'institution.

Après un délicieux repas de midi revigorant, les festivités ont été ouvertes à la population du village de Mettmenstetten. Un programme fourni attendait les hôtes : une visite guidée du Foyer, un diaporama et de vieux documents racontant les débuts du « Paradies », quelques attractions, du maquillage pour enfants et de quoi se restaurer. On peut résumer cette journée riche en aventures et merveilleuse en une phrase : « C'est le bonheur, au paradis ! »

2023 : année de commémoration



Photo : brocki.ch



Photo : brocki.ch



Photo : Martin Steck

Les 30 ans de la filiale brocki.ch d'Altstätten

L'histoire de la brocante remonte à la fin du XIX^e siècle. Pour permettre aux classes sociales les plus pauvres d'avoir accès à des vêtements abordables, l'Armée du Salut a ouvert ses premiers magasins destinés à la revente d'articles d'occasion vers 1895.

Réutilisation des objets usagés, durabilité et préservation des ressources en lien avec l'esprit humanitaire : les principes fondamentaux de l'Armée du Salut brocki.ch ont perduré jusqu'à aujourd'hui et sont plus actuels que jamais.

En mai 2009, la brocante a quitté Heerbrugg pour s'installer à quelques kilomètres de là, à Altstätten, dans un magasin spacieux de 1400 m². Au cours de ses 30 ans d'histoire, beaucoup de choses ont changé : les collaboratrices et collaborateurs engagés ont transformé les locaux de l'usine en un paradis de l'occasion moderne et convivial pour les familles, aménagé avec amour. Grâce à de généreux dons de marchandises, l'assortiment change sans cesse et évolue toujours en fonction de la saison.

Les 30 ans de la filiale brocki.ch de Wila

La brocki.ch de l'Armée du Salut à Wila se présente aujourd'hui comme une brocante moderne et peut compter sur une clientèle fidèle. Son assortiment varié et de saison répond à la demande croissante d'articles de seconde main et à la tendance à la consommation durable.

La fondation de l'Armée du Salut brocki.ch Wila remonte à un déménagement en 1993 : à Steg, dans la vallée de la Töss, où la brocante avait son siège à l'origine, l'espace manquait. À la recherche de locaux plus grands, nous avons trouvé ce qu'il fallait chez le fabricant de paniers GUBAG à Wila, à quelques kilomètres de là. Dans la brocante, on trouve sous le même toit une boutique de mode, une librairie, un département de décoration, un magasin de jouets et bien d'autres choses encore. La brocante de Wila est également très appréciée par les adeptes du tricot grâce à son grand choix de laine de la marque Gründl. L'assortiment change régulièrement et est toujours adapté à la saison.

À l'occasion de cet anniversaire, les détenteurs d'une BrockiCard ont profité de points Brocki multipliés par 5 au mois d'août. Le samedi 2 septembre 2023, une fête d'anniversaire haute en couleurs a eu lieu, en présence de clientes et clients réguliers, de fans de la brocante et de personnes du voisinage.

Les 30 ans de « La Marmotte »

C'est en musique et dans la bonne humeur que les 30 ans de la Marmotte ont été célébrés le samedi 24 juin 2023 à Lausanne.

Après l'ouverture en fanfare par le Josué Brass, la major Agnès Simonin a salué ses hôtes et exprimé sa joie de fêter les 30 ans de l'institution. La Marmotte est « une petite jeune » inscrite dans une longue histoire, puisque c'est en 1898 déjà que l'Armée du Salut a ouvert ses premiers espaces d'accueil d'urgence. Pour Agnès Simonin, c'était aussi le moment de passer le flambeau au capitaine Nicolas Riard et de lui souhaiter, à lui et à l'équipe de la Marmotte, beaucoup de succès.

Après avoir remercié tous les partenaires de la Marmotte ainsi que son voisinage, le commissaire Andersen, orateur parmi d'autres, a félicité toute l'équipe pour la qualité de son accompagnement empreint de compassion. Un magnifique buffet, des cocktails sans alcool, de la musique latino et du rap, un château gonflable et des jeux pour les enfants ont complété le programme. L'ambiance était propice à la fête et à la convivialité.

Campagne « S'engager pour le bien, c'est le meilleur choix »

S'engager pour le bien, c'est le meilleur choix

En septembre 2023, la Suisse a élu un nouveau Parlement. Le Département Marketing & Communication a saisi cette occasion pour se faire remarquer au moyen d'une campagne électorale d'un autre type, avec des affiches dépourvues des habituelles photos des candidats.

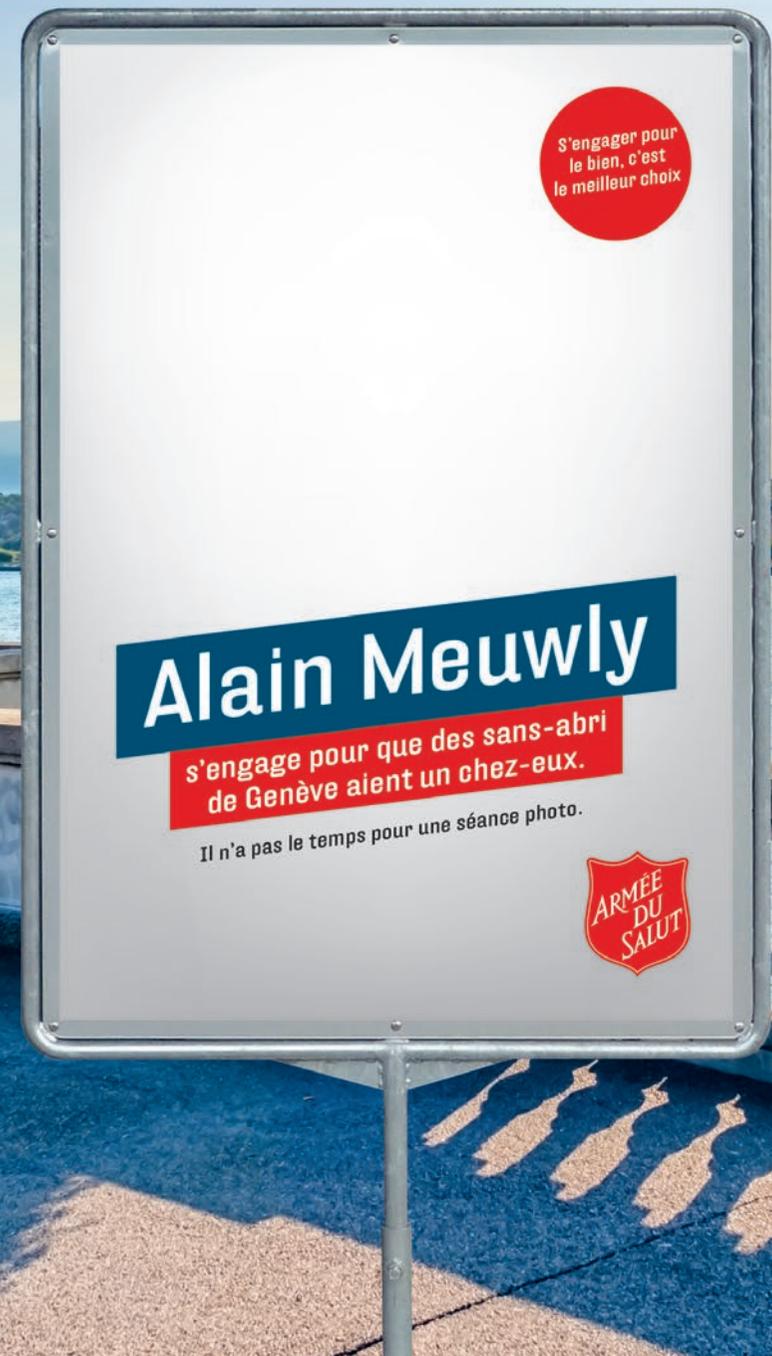
Lors du lancement de notre campagne de fin d'année, nous avons diffusé nos propres « affiches électorales » en même temps que celles des politiciennes et politiciens. Les affiches se limitaient aux noms de nos « candidats et candidates » et à leurs tâches en faveur des personnes dans le besoin, sans les photos. Plusieurs petites vidéos ont souligné le caractère humoristique de cette campagne. Le message était le suivant : nos collaboratrices et collaborateurs n'ont pas le temps pour des tournages de films ou des shootings photo, car ils sont occupés à d'autres choses plus importantes : aider leurs équipes ainsi que leurs clientes et clients sur le terrain. Il peut effectivement arriver qu'un shooting photo soit annulé en raison d'un autre engagement important.

Les collaboratrices et collaborateurs du Département Marketing & Communication remercient chaleureusement leurs collègues sur le terrain, qui ont participé à cette campagne malgré un emploi du temps chargé. Nous remercions tout particulièrement les protagonistes des petites vidéos Ines Schroeder (Hébergement protégé et accompagnement au logement d'Amriswil), Lucia Erni (coresponsable de la paroisse de l'Armée du Salut de Saint-Gall) et Nabor Rosero Jimenez (Accueil de jour de Renens). Les portraits de toutes les personnes ayant participé à cette campagne sont toujours en ligne à l'adresse : armedusalut.ch/meilleur-choix/portraits-des-employes/

À partir de novembre, nous avons lancé la communication pour Noël. Cette année, nous nous sommes exercés à un format apprécié sur les médias sociaux : les transitions vidéos. Par une technique spéciale de montage, on passe d'un plan à un autre de façon à ce que l'environnement et la situation dans lesquels se trouve une personne changent, sans que la position de la personne dans le plan ne change. On crée ainsi l'impression que la personne est « transférée » d'un plan à un autre. En tout, nous avons représenté trois scènes sous cette forme, la première sur le thème du sans-abrisme, la deuxième sur la solitude et la troisième sur la pauvreté. Après la transition, toutes les personnes se retrouvent autour d'un repas de Noël de l'Armée du Salut.

Pendant la période de l'Avent, nous avons en outre communiqué sur les nombreux engagements lors de la collecte des marmites, nous avons montré comment l'argent des marmites se transforme en un repas de Noël, nous nous sommes rendus aux repas de Noël à Lausanne, Winterthour et Yverdon, et avons cherché des musiciennes et musiciens pour la collecte des marmites, pour les concerts de trombones et pour les chants de Noël ouverts à toutes et à tous. Bref, c'était une année comme les autres, même si les défis ne manquent jamais en cette période de l'année.

Photo : one marketing services ag



Les organes de gestion

CONSEIL DE FONDATION

- **Commissaire Henrik Andersen** (Président) | depuis 7.2020 | Chef de territoire
- **Christine Baleyrier** | depuis 6.2017 | Responsable régionale Genève de la Fondation Compétences Bénévoles
- **Richard Widmer** | depuis 7.2018 | Propriétaire de Widmer Beratungen (société de conseils)
- **Capitaine Markus Muntwiler** | depuis 1.2020 | Responsable Armée du Salut Zurich Central
- **Capitaine Nathalie Riard** | depuis 12.2021 | Responsable Armée du Salut Sierre
- **Philipp Dätwyler** | depuis 12.2021 | Éducateur spécialisé Stiftung Aeschbacherhuus
- **Sabine Fürbringer** | depuis 1.2022 | Psychologue lic. phil. FSP et thérapeute de couple
- **Philipp Hadorn** | depuis 1.2022 | Secrétaire central du syndicat du personnel des transports (SEV), « Coaching Beratung Entwicklung » (prestation de conseils), Ancien conseiller national
- **Chantal Braun** | depuis 1.2023 | Responsable en insertion professionnelle, OCD
- **Alexia Schneider** | depuis 1.2023 | Architecte, Physalide architecture durable
- **Martin Künzi** | depuis 12.2023 | Expert en marketing et entrepreneur
- **Matthias Fuhrer** | jusqu'au 9.2023 | Directeur, Stiftung Wohnen im Alter

COMMISSION DE PLACEMENT

- **Evelyne Müller-Schnegg** (Présidente) | depuis 8.2023 | lic. oec. HSG
- **Sergent Andreas Stettler** (Président) | jusqu'au 7.2023 | EMBA Leadership & Management, BSc en Économie de gestion
- **Daniel Imboden** | depuis 5.2022 | Secrétaire en chef, CEO
- **Karin Haldimann** | depuis 10.2013 | Économiste de gestion HES, experte-comptable diplômée
- **Hugo Bloch** | depuis 1.2021 | Économiste d'entreprise, expert diplômé en assurances sociales
- **Luzius Neubert** | depuis 5.2020 | Dr. oec. publ., CFA (Investment Controller, PPCmetrics SA)

CONSEIL D'AUDIT

- **Richard Widmer** (Président) | depuis 7.2018 | lic. rer. pol.
- **Johannes Fark** | depuis 3.2019 | lic. jur. HSG, expert-comptable diplômé
- **Daniel Winkelmann** | depuis 1.2021 | Agent fiduciaire titulaire du brevet fédéral

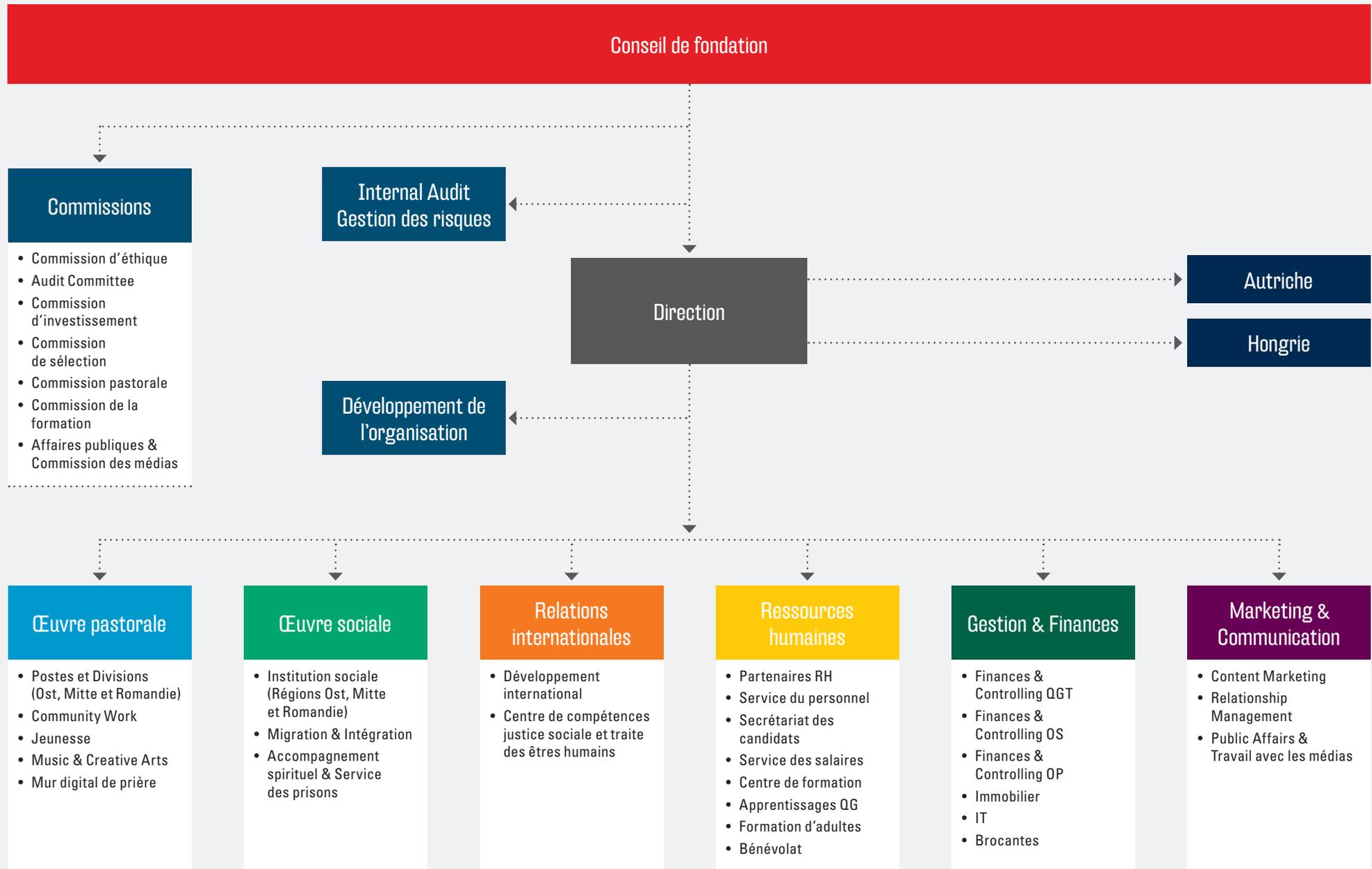


Major **Jean-Marc Flückiger** | Commissaire **Lisbeth Andersen** | Lieutenant-colonel **Daniel Imboden** | Commissaire **Henrik Andersen** (Président du Conseil de fondation) | Major **Stephan Knecht** | **Laurent Imhoff** (de g. à d., debout) | Lieutenant-colonelle **Heidi Imboden** (Assesseur Direction pour l'Autriche et la Hongrie) | **Evelyne Müller-Schnegg** | **Holger Steffe** (de g. à d., assis)

DIRECTION

- **Lieutenant-colonel Daniel Imboden** (Président) depuis 5.2022 | Secrétaire en chef, CEO
- **Major Jean-Marc Flückiger** | depuis 2.2020 | Chef du Département de l'œuvre pastorale
- **Laurent Imhoff** | depuis 4.2020 | Chef du Département de l'œuvre sociale
- **Commissaire Lisbeth Andersen** | depuis 7.2020 | Responsable territoriale et cheffe du Département Relations internationales
- **Major Stephan Knecht** | depuis 6.2022 | Chef du Département RH
- **Evelyne Müller-Schnegg** | depuis 8.2023 | Cheffe du Département Gestion & Finances
- **Holger Steffe** | depuis 1.2021 | Chef du Département Marketing & Communication
- **Sergent Andreas Stettler** | jusqu'au 7.2023 | Chef du Département Gestion & Finances (pas sur la photo / absent)

L'organigramme



L'Armée du Salut en Suisse



3 463 membres

111 officiers actifs

1 908 employés



Travail bénévole :
51 395 jours

Bénévolat

Sans le travail de nombreux volontaires, l'œuvre ne pourrait être accomplie.

ŒUVRE PASTORALE ET JUSTICE SOCIALE



50

Postes
(paroisses)



154 588

participants
aux cultes*



68 952

repas
distribués

7 127

visites
pastorales

13 328

enfants participant
au BabySong

27

offres sociales

- Bureaux sociaux
- Services des visites
- Logements accompagnés
- Centres de quartier
- Repas communautaires
- Foyers de passage
- Maisons de vacances et de camps
- Structures de jour
- Brockinos

Justice sociale

- Service des prisons
- Accompagnement
des proches de détenus
- Rahab
- Travail dans les milieux
de la prostitution
- Service des recherches

MIGRATION & INTÉGRATION



5

hébergements
collectifs

Grüezi!

Bonjour!

1

site proposant
des cours
de langues

ŒUVRE SOCIALE



11

hébergements
avec soutien
socio-éducatif

6

structures d'accompagne-
ment à domicile ou de
formation et d'accompagne-
ment à la vie à domicile

1

services de soins
à domicile

4

établissements
médico-sociaux

5

foyers pour enfants
et crèches

2

services
d'insertion
professionnelle

6

ateliers
d'occupation

1

foyer d'accueil
pour parents avec enfants
et jeunes handicapés

1

hôtel

6

hébergements
d'urgence

1

hébergement
pour jeunes
femmes

1

Housing
First

BROCANTES



20

brocantes
avec insertion
professionnelle
brocki.ch



300 000

personnes
ont été soutenues
par nos projets
internationaux en 2023.

DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

Rapport financier 2023

consolidé selon Swiss GAAP RPC

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé	12
Compte d'exploitation consolidé	12
Tableau de flux de trésorerie consolidé	13
Tableau sur la variation du capital consolidé	14
Annexe aux comptes annuels consolidés	15
1. Principes appliqués en matière d'établissement des comptes	15
2. Explications relatives au bilan	18
3. Explications relatives au compte d'exploitation	20
4. Autres informations	22
Rapport de l'organe de révision	23

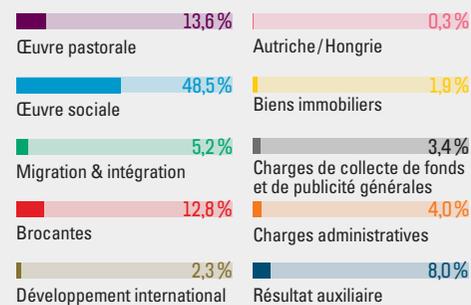
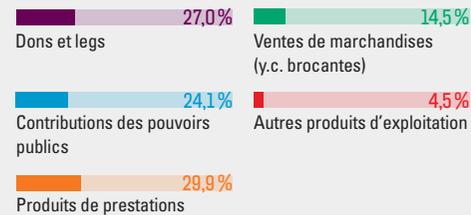
BILAN CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE

	Remarque	2023 KCHF	2022 KCHF
ACTIF			
Liquidités		39 353	31 179
Créances résultant de livraisons et de prestations		4 379	4 552
Autres créances à court terme	2.1	7 510	7 016
Stocks		555	414
Comptes de régularisation actifs	2.2	10 367	8 389
Actif circulant		62 164	51 550
Immobilisations financières	2.3	290 681	268 803
Immobilisations corporelles	2.4	296 204	295 017
Immobilisations incorporelles	2.4	453	197
Actif immobilisé		587 338	564 017
TOTAL ACTIF		649 502	615 567
PASSIF			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2.5	7 622	7 595
Autres dettes à court terme	2.6	3 794	3 838
Provisions à court terme	2.7	466	630
Comptes de régularisation passifs	2.8	6 491	5 615
Engagements à court terme		18 373	17 678
Dettes financières à long terme	2.9	5 860	6 235
Contributions des pouvoirs publics – immobilier	2.10	11 083	11 927
Provisions à long terme	2.7	6 353	3 195
Engagements à long terme		23 296	21 357
Capital des fonds		150 277	144 704
Capital de base/ capital de fondation		316	316
Capital lié		414 491	388 151
Capital libre		42 749	43 361
Résultat de l'exercice		0	0
Capital de l'organisation		457 556	431 828
TOTAL PASSIF		649 502	615 567

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDÉDU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

	Remarque	2023 KCHF	2022 KCHF
Dons	3.1	32 451	32 536
Héritages/legs	3.2	24 913	12 605
Donations reçues		57 364	45 141
Contributions des pouvoirs publics	3.3	51 337	46 293
Produits de prestations de service	3.4	63 658	58 690
Ventes de marchandises	3.5	30 852	29 215
Autres produits d'exploitation	3.6	9 606	11 689
Produits des livraisons et prestations		104 116	99 594
Produits d'exploitation		212 817	191 028
Contributions et donations versées	3.7	-9 565	-9 335
Charges de personnel	3.7	-123 861	-114 575
Charges de biens et services	3.7	-45 159	-43 560
Amortissements	3.7	-17 149	-13 621
Charges d'exploitation	3.7	-195 734	-181 091
Résultat d'exploitation		17 083	9 937
Résultat financier	3.8	11 632	-25 294
Résultat avant variation du capital des fonds		28 715	-15 357
Variation du capital des fonds	3.9	-2 987	-304
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)		25 728	-15 661
Variation du capital lié	3.10	-26 340	14 342
Variation du capital libre	3.11	612	1 319
		0	0



Remarques concernant les graphiques

Produits d'exploitation : produits d'exploitation selon le genre de produits

Charges d'exploitation : charges d'exploitation selon les activités

Résultat auxiliaire : résultat provenant du résultat financier, des mouvements de capitaux et de fonds. La présentation des valeurs brutes figure dans les notes 3.8 à 3.11 de l'annexe.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	2023 KCHF	2022 KCHF
-/+ Résultat avant variation du capital des fonds	28 715	-15 357
+ Amortissements	17 149	13 621
+/- Augmentation/diminution des provisions	2 994	508
- Dissolution des contributions des pouvoirs publics – immobilier	-844	-842
+ Charges d'intérêt des fonds	2 586	3 206
+/- Autres charges/produits sans incidence sur les fonds	-5 215	-1 735
-/+ Bénéfice net/perte nette sur les ventes d'immobilisations	-35	-1 929
-/+ Bénéfice net/perte nette sur les immobilisations financières et les titres	-11 434	23 967
-/+ Augmentation/diminution des créances	-321	-1 311
-/+ Augmentation/diminution des stocks	-141	-61
-/+ Augmentation/diminution des comptes de régularisation actifs	-1 978	961
+/- Augmentation/diminution des dettes à court terme	-17	2 490
+/- Augmentation/diminution des comptes de régularisation passifs	876	-713
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	32 335	22 805
- Investissements dans des immobilisations corporelles	-15 638	-20 053
+ Désinvestissements d'immobilisations corporelles	2 370	4 011
- Investissements dans des immobilisations financières	-37 813	-57 735
+ Désinvestissements d'immobilisations financières	27 763	28 042
- Investissements dans des immobilisations incorporelles	-468	-164
+ Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	0	3
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-23 786	-45 896
+/- Augmentation/diminution des dettes financières à long terme	-375	-295
+ Contributions des pouvoirs publics	0	68
Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement	-375	-227
Variation des liquidités	8 174	-23 318
État des liquidités au 1.1	31 179	54 497
État des liquidités au 31.12	39 353	31 179
Justification variation des liquidités	8 174	-23 318

Remarques concernant le tableau de flux de trésorerie consolidé

Le tableau de flux de trésorerie présente la variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ventilée en activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte. Les investissements et désinvestissements en immobilisations financières sont présentés en valeur brute. Les produits sans incidence sur la trésorerie des investissements financiers ont été ajustés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

2023

Année 2023	État	Augmen-	Diminution	Transfert	Variation	Intérêts	État
	1.1	tation			avant		31.12
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	inté- rêts	KCHF	KCHF
					KCHF		
Fonds Œuvre sociale	60 067	6 857	-8 876	1 298	-721	889	60 235
Fonds Œuvre pastorale	44 322	4 471	-2 563	-63	1 845	916	47 083
Fonds Développement international	3 924	4 368	-4 020	0	348	82	4 354
Fonds Brocantes	8 961	2 700	-2 993	0	-293	138	8 806
Fonds Projets – régions	16 665	4 951	-1 900	-1 233	1 818	390	18 873
Autres fonds	10 765	1 241	-1 249	-2	-10	171	10 926
TOTAL CAPITAL DES FONDS	a 144 704	24 588	-21 601	0	2 987	2 586	150 277
Capital de base/capital de fondation	316	0	0	0	0	0	316
Capital lié activités	b 61 521	7 420	-6 870	2 373	2 923	0	64 444
Capital de dotation – immobilier	c 197 904	5 452	-8 589	4 812	1 675	0	199 579
Projets immobiliers	d 72 722	4 664	0	954	5 618	0	78 340
Réserve de fluctuation de valeur	e 1 736	11 704	373	0	12 077	0	13 813
Risques d'assurance	f 2 281	209	-464	0	-255	0	2 026
Projets généraux	g 51 987	16 839	-4 398	-8 139	4 302	0	56 289
Total capital lié	388 151	46 288	-19 948	0	26 340	0	414 491
Capital libre	h 43 361	0	-612	0	-612	0	42 749
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	431 828	46 288	-20 560	0	25 728	0	457 556

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL CONSOLIDÉ

2022

Année 2022	État	Augmen-	Diminution	Transfert	Variation	Intérêts	État
	1.1	tation			avant		31.12
	KCHF	KCHF	KCHF	KCHF	inté- rêts	KCHF	KCHF
					KCHF		
Fonds Œuvre sociale	57 444	5 719	-5 911	1 708	1 516	1 107	60 067
Fonds Œuvre pastorale	40 084	4 769	-4 248	2 653	3 174	1 064	44 322
Fonds Développement international	4 927	3 394	-4 542	-1	-1 149	146	3 924
Fonds Brocantes	7 350	3 400	-1 957	0	1 443	168	8 961
Fonds Projets – régions	18 171	2 445	-1 027	-3 403	-1 985	479	16 665
Autres fonds	13 218	1 408	-3 146	-957	-2 695	242	10 765
TOTAL CAPITAL DES FONDS	141 194	21 135	-20 831	0	304	3 206	144 704
Capital de base/capital de fondation	316	0	0	0	0	0	316
Capital lié activités	63 294	6 824	-8 597	0	-1 773	0	61 521
Capital de dotation – immobilier	198 388	3 672	-6 728	2 572	-484	0	197 904
Projets immobiliers	67 408	6 038	-111	-613	5 314	0	72 722
Réserve de fluctuation de valeur	19 649	0	-21 529	3 616	-17 913	0	1 736
Risques d'assurance	2 519	173	-411	0	-238	0	2 281
Projets généraux	51 235	11 090	-4 763	-5 575	752	0	51 987
Total capital lié	402 493	27 797	-42 139	0	-14 342	0	388 151
Capital libre	44 680	0	-1 319	0	-1 319	0	43 361
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	447 489	27 797	-43 458	0	-15 661	0	431 828

Remarques concernant le tableau sur la variation du capital consolidé

- a) Les fonds énumérés sont des regroupements de fonds. Les fonds détaillés peuvent être soumis à une affectation plus restrictive. Les fonds sont principalement alimentés par des dons et des héritages. Le fonds Œuvre sociale contient également les fonds de réserve des institutions exigés par la réglementation, qui sont générés par le résultat. Le fonds Brocantes est alimenté par les activités commerciales des brocantes. Le capital des fonds est rémunéré conformément au taux de renchérissement prévu par l'Office fédéral de la statistique au 31 décembre. Celui-ci se montait à +2,1 % pour l'exercice sous revue (exercice précédent +2,9 %). En cas de prévision d'inflation négative, les fonds bénéficient d'un taux d'intérêt minimal de 0,1 %. Les charges d'intérêt sont débitées du revenu financier net. Les transferts de fonds concernent principalement des transferts des fonds «Projets – régions» et «Autres» vers les fonds «Œuvre sociale» et «Œuvre pastorale» pour des projets de construction.
- b) Le capital lié activités contient principalement les fonds générés par les institutions, les postes et Migration & intégration. Ce capital est affecté exclusivement à leurs activités.
- c) La rubrique capital de dotation immobilier est un type particulier de capital lié. Il s'agit de dons et héritages octroyés pour financer des projets immobiliers réalisés. Le capital de dotation immobilier est dissout sur toute la durée d'utilisation du bien immobilier avec effet sur le résultat.
- d) Le capital affecté aux projets immobiliers est consacré aux investissements et aux frais d'entretien courants (entretien et réparations) de biens immobiliers.
- e) La réserve de fluctuation de valeur sert à amortir les risques de fluctuation de la valeur du portefeuille des titres. La diminution correspond aux pertes financières nettes.
- f) Le capital lié risques d'assurance est un fonds affecté à la couverture des risques d'assurance internes.
- g) Le capital lié projets généraux est alimenté par des héritages et des dons sans affectation.
- h) Le capital libre constitue, avec le capital de fondation, le capital propre de l'Armée du Salut Suisse au sens strict du terme.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2023

1. PRINCIPES APPLIQUÉS EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

1.1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les comptes consolidés de l'Armée du Salut Suisse se fondent sur les comptes annuels au 31 décembre 2023 des sociétés du groupe, qui sont établis selon des directives uniformes. La comptabilité de l'Armée du Salut Suisse est tenue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Organisation à but non lucratif au sens des Swiss GAAP RPC, l'Armée du Salut Suisse est soumise en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 21, remaniée en 2014 et entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Le compte d'exploitation est présenté d'après la méthode de l'affectation des charges par nature. Les comptes consolidés se fondent sur des valeurs économiques et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (*true and fair view*).

1.2. ACTIVITÉS DE L'ARMÉE DU SALUT

L'Armée du Salut est un mouvement international luttant contre la misère et les inégalités dans le monde. La foi chrétienne constitue le fondement et la motivation de son action. Elle accompagne des personnes de tout âge qui sont dans le besoin ou qui aspirent à la guérison complète, indépendamment de leur origine sociale ou culturelle.

LES ACTIVITÉS DE L'ARMÉE DU SALUT SUISSE COMPRENNENT LES TÂCHES SUIVANTES :

ŒUVRE PASTORALE

- 3 divisions (directions régionales, suivis de projets)
- 50 postes (paroisses locales disposant d'un mandat socio-diaconal)
- 27 projets sociaux (bureaux sociaux, services des visites, logements accompagnés, centres de quartier, repas communautaires, structures d'accueil de nuit, maisons de camps et de vacances, structures journalières, Brockinos)
- 2 foyers de passage
- Travail parmi les enfants et les jeunes
- Centre de formation
- Société & famille
- Rahab (travail dans les milieux de la prostitution)

ŒUVRE SOCIALE

- 3 régions (directions régionales, suivis de projets)
- 11 foyers pour personnes en situation de handicap, 6 ateliers pour personnes en situation de handicap, 6 foyers de passage, 4 établissements médico-sociaux, 2 crèches, 3 foyers pour enfants, 1 foyer pour enfants et jeunes en situation de handicap, 1 foyer pour jeunes femmes, 1 hôtel
- Structure de «logement accompagné» sur 5 sites
- Structure de «logement protégé» sur 1 site

- Offres d'insertion professionnelle sur 2 sites
- Aide et soins à domicile sur 1 site
- Housing First sur 1 site
- Service des prisons et accompagnement des proches de détenus
- Service des recherches

MIGRATION & INTÉGRATION

- 5 hébergements collectifs
- Lernpunkt (cours de langues sur 1 site)

BROCANTES

- 20 brocantes
- 2 prestations Logistics
- 1 place d'évacuation des déchets
- 1 insertion professionnelle

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Cette activité comprend le suivi des projets et la contribution financière de l'Armée du Salut Suisse dans les pays du Sud.

Avec différents partenaires, celle-ci soutient des projets d'aide au développement, surtout dans les domaines de la santé, de l'aide sociale, de l'amélioration des revenus et de la formation. Le secteur Développement international publie son propre rapport annuel circonstancié.

AUTRICHE ET HONGRIE

2 directions régionales et suivis de projets, 6 institutions pour femmes et hommes, 20 offres sociales (logements protégés, soupe populaire, lieux de séjour pour personnes sans abri, garderies, travail contre la traite humaine) et 7 postes (églises avec mandat socio-diaconal). Le Quartier Général international de l'Armée du Salut à Londres a confié à l'Armée du Salut Suisse le suivi du travail de l'Armée du Salut en Autriche et en Hongrie. Les charges pour les projets figurant aux comptes correspondent à la contribution aux projets versée par la Suisse.

BIENS IMMOBILIERS

Les immeubles de l'Armée du Salut Suisse sont affectés pour l'essentiel à des buts d'exploitation. Les charges d'immeubles sont comptabilisées comme charges des projets au prorata de l'utilisation que ceux-ci en font. Les locaux loués à des tiers, dans les immeubles à affectation mixte, sont mentionnés dans l'activité Biens immobiliers.

1.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne, dans le but de présenter le capital d'organisation comme si le groupe était une seule et même entreprise. Les entreprises de l'Armée du Salut rentrant dans le périmètre de consolidation n'ont pas de plus-value ou de moins-value lors de la première consolidation. Dirigées de façon uniforme par l'organe suprême de l'Armée du Salut en Suisse, les institutions de l'Armée du Salut sont incluses dans le périmètre de consolidation dès le jour de l'acquisition ou de la constitution. À cette date, les actifs et les passifs sont évalués selon des principes appliqués à l'ensemble du groupe.

LA CONSOLIDATION S'EFFECTUE SELON LA MÉTHODE SUIVANTE :

Les entités juridiques dans lesquelles l'Armée du Salut détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote et/ou dont elle assure la direction et détient le contrôle sont entièrement consolidées. Les actifs et les passifs, les produits et les charges sont ainsi consolidés à 100% dans les comptes annuels. Les créances, dettes, produits et charges internes sont compensés.

1.4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Siège	Capital (KCHF)		Participation
		2023	2022	
Fondation Armée du Salut Suisse	Berne	316	316	
FONDATION MARGUERITE ATLAS	Genève	2800	2800	a)
Fondation Prébarreau Carnal	Neuchâtel	0	2 453	a)
Fondation Résidence Amitié	Genève	327	327	a)
Armée du Salut Elim SA	La Tour-de-Peilz	400	400	a)

a) Ces sociétés sont sous l'influence prépondérante (via le Conseil de fondation) de la Direction de l'Armée du Salut Suisse et sont entièrement consolidées.

Le contrôle est présumé lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une société filiale.

1.5. PRINCIPES ESSENTIELS D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET D'ÉVALUATION

La présentation des comptes consolidés se fonde en principe sur les coûts d'acquisition ou de fabrication ou, si celle-ci est inférieure, sur la valeur vénale (principe de la valeur minimale). Le principe de l'estimation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Les principes essentiels d'établissement du bilan et d'évaluation sont expliqués ci-dessous.

1.5.1. LIQUIDITÉS

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale et comprennent l'avoir en caisse, l'avoir en banque et les placements financiers à court terme dont la durée restante est de 90 jours au plus.

1.5.2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS, AUTRES CRÉANCES À COURT TERME ET COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS

Les créances résultant de livraisons et de prestations, les autres créances à court terme et les comptes de régularisation actifs découlant de l'activité ordinaire ayant une durée résiduelle d'un an au plus sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les risques de défaillance sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Des correctifs de valeur forfaitaires sont constitués pour les postes dont la valeur n'a pas déjà été corrigée. Ils se fondent sur l'hypothèse selon laquelle le risque de défaillance augmente avec le retard de paiement de la créance.

1.5.3. STOCKS

Les marchandises et autres stocks sont évalués au prix de revient ou au prix de marché net, si celui-ci est inférieur. Les escomptes sont traités comme des réductions de la valeur d'achat.

1.5.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières contiennent les titres détenus dans un but de placement à long terme, les prêts à long terme et les réserves de cotisations d'employeur. Les titres sont évalués à leur valeur de marché actuelle. Les prêts à long terme sont évalués à leur valeur nominale. Les risques de défaillance sont pris en compte par des correctifs de valeur individuels et forfaitaires. Les réserves de cotisations d'employeur sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEUR

La réserve de fluctuation de valeur vise à compenser les effets d'une période négative prolongée sur les marchés financiers et à garantir que l'Armée du Salut Suisse ne rencontre pas de difficultés financières en raison du respect de la stratégie de placement choisie. Cette stratégie est établie par le Conseil de fondation. La valeur cible de la réserve de fluctuation nécessaire est calculée annuellement selon un modèle statistique basé sur une méthode d'analyse des risques.

1.5.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leurs coûts d'acquisition, après déduction des amortissements nécessaires. L'amortissement se fait de façon linéaire sur la durée d'utilisation définie. Les immeubles donnés à l'Armée du Salut sont portés au bilan à leur valeur vénale au moment de l'inscription au registre foncier, estimée avec prudence, puis amortis de façon ordinaire à compter de cette date. Les biens immobiliers reçus par donation peuvent être amortis à une durée d'utilisation résiduelle différente des durées d'utilisation mentionnées ci-dessous. Les intérêts débiteurs dus sur la construction d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme charges dans l'exercice où ils sont exigibles. Les contributions aux investissements reçues des pouvoirs publics ne sont pas imputées aux actifs immobilisés, mais comptabilisées comme dettes à long terme (contributions des pouvoirs publics – immobilier) et dissoutes sur la durée d'utilisation des biens immobiliers. La durée estimée d'utilisation des immobilisations est la suivante :

Biens	Durée d'utilisation prévue
Terrains	Amortissement uniquement en cas de dépréciation
Bâtiments & immeubles de rendement	
Immeubles d'habitation	50 ans
Locaux communautaires (postes)	50 ans
Foyers d'habitation, maisons d'hôtes, brocantes	40 ans
Immobilisations en construction	Amortissement uniquement en cas de dépréciation
Autres immobilisations	
Équipements fixes	8 ans
Mobilier	8 ans
Véhicules utilitaires	8 ans
Véhicules de tourisme	5 ans
Systèmes de communication	4 ans
Immobilisations incorporelles	3 ans

1.5.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend pour l'essentiel des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables, que les coûts peuvent être déterminés de manière fiable et qu'elles procurent un avantage mesurable sur plusieurs années à l'entreprise. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leurs coûts d'acquisition, après déduction des amortissements et correctifs de valeur nécessaires. La durée d'utilisation des logiciels informatiques est de trois ans.

1.5.7. DÉPRÉCIATIONS (IMPAIRMENT)

La valeur intrinsèque des actifs à long terme est évaluée à chaque date de clôture du bilan. S'il existe des indices de dépréciation, un calcul de la valeur réalisable est effectué (impairment test). Si la valeur comptable de l'actif dépasse la valeur réalisable, on effectue une adaptation avec effet sur le résultat par le biais d'amortissements extraordinaires.

1.5.8. DETTES À COURT ET LONG TERMES

Les dettes résultant de livraisons et de prestations, les autres dettes à court terme, les comptes de régularisation passifs, les dettes financières à long terme et les contributions des pouvoirs publics – immobilier sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les contributions de la Confédération, des cantons et des communes à des investissements pour des projets immobiliers sont dissoutes sur la durée convenue de leur affectation. À défaut, les contributions sont dissoutes conformément à la durée d'amortissement ou d'utilisation.

1.5.9. PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'un événement passé donne lieu à une obligation probable justifiée, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'évaluation des provisions est basée sur l'estimation de la sortie de trésorerie pour régler l'obligation.

1.5.10. CAPITAL DES FONDS

Les fonds affectés découlent soit de la volonté explicite du donateur, soit des circonstances de la donation qui impliquent une affectation par le donateur.

1.5.11. CAPITAL DE L'ORGANISATION

Le capital de l'organisation englobe les fonds utilisables dans le cadre de l'objet de la fondation. Les capitaux auxquels l'Armée du Salut Suisse impose elle-même une affectation sont comptabilisés comme capital lié dans le capital de l'organisation.

1.5.12. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL

Les membres et anciens membres du personnel reçoivent différentes prestations de prévoyance du personnel ou rentes de vieillesse, conformes aux dispositions légales. L'Armée du Salut Suisse est affiliée à la Fondation de prévoyance Armée du Salut Suisse et ne supporte pas elle-même de risques. Cette institution de prévoyance est financée par des cotisations de l'employeur et du personnel. Les répercussions économiques de l'institution de prévoyance sur l'Armée du Salut Suisse sont estimées chaque année. Un avantage économique est inscrit à l'actif lorsqu'il est autorisé et envisagé d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour les futures charges de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse. Un engagement découlant des institutions de prévoyance est inscrit au passif lorsque les conditions de constitution d'une provision sont remplies. Les réserves de cotisation de l'employeur sont enregistrées à l'actif («Immobilisations financières»). Les modifications de l'avantage ou de l'engagement économique sont comptabilisées avec effet sur le résultat dans les charges du personnel, au même titre que les cotisations de la période.

1.5.13. DEVICES ÉTRANGÈRES

La conversion de positions en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et les dettes sont convertis au cours du jour de la clôture du bilan. Les transactions en devises étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion des devises étrangères sont inclus dans le résultat financier.

1.5.14. COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation consolidé est structuré selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Les charges et produits sont séparés selon le principe du produit brut.

1.5.15. LES SOURCES DE REVENUS ET LEUR COMPTABILISATION DONATIONS REÇUES

Le produit des dons et héritages est comptabilisé à la date d'entrée du paiement. La comptabilisation du produit des biens immobiliers hérités ou donnés s'effectue à la date d'inscription au registre foncier à une valeur de marché estimée avec prudence.

Les héritages et legs affectés ainsi que leurs produits sont versés aux fonds affectés respectifs. Les héritages servant aux objectifs généraux de l'Armée du Salut sont affectés au capital de l'organisation (Capital lié – Projets généraux).

Les contributions des pouvoirs publics et les produits nets des livraisons et prestations (revenus des prestations de service, ventes de marchandises et autres produits d'exploitation) sont enregistrés dans la période au cours de laquelle la prestation est fournie, quand le montant des recettes et des coûts peut être déterminé de manière fiable et qu'il est vraisemblable que l'Armée du Salut en retire un avantage économique. Les produits des prestations de service s'entendent après déduction des notes de crédit, des réductions de recettes et des impôts sur le chiffre d'affaires.

2. EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AU 31.12 (EN KCHF)

2.1. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

	2023	2022
Autres créances à court terme envers des tiers	1 213	1 186
Autres créances à court terme envers la Confédération, les cantons et les communes	6 297	5 830
Total autres créances à court terme	7 510	7 016

2.2. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS

	2023	2022
Créances résultant de frais de chauffage et d'exploitation – immobilier	1 620	1 431
Autres comptes de régularisation actifs	8 747	6 958
Total comptes de régularisation actifs	10 367	8 389

2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

2.3.1. TITRES

	2023	2022
Créances marché monétaire	49 730	62 717
Obligations en CHF	62 553	58 661
Actions Suisse	34 646	32 270
Actions Étranger	67 649	43 783
Fonds immobilier	33 959	30 390
Microcrédits	21 515	20 584
Total titres	270 052	248 405

Les titres englobent des placements affectés pour un montant de KCHF 5466 (exercice précédent KCHF 5270). Leur cession et l'utilisation des produits sont définies.

L'augmentation des titres s'explique par des investissements de liquidités dans des placements financiers et par le résultat financier positif. Le déplacement au sein des catégories est dû à la stratégie de placement actuelle.

2.3.2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	2023	2022
Prêts et hypothèques actives envers des tiers	542	536
Prêts et hypothèques actives envers des parties liées	7	176
Actifs provenant de la réserve des cotisations d'employeur	20 080	19 686
Total autres immobilisations financières	20 629	20 398
Total immobilisations financières	290 681	268 803

2.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Année 2023	Terrains	Bâtiments	Immeubles de placement	Acomptes et immobilisations en construction	Total immobilisations corporelles immeubles	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles								
01.01.2023	23 278	464 344	25 615	17 927	531 164	30 565	561 729	3 427
Entrées	1 311	3 404	0	10 967	15 682	4 777	20 459	468
Sorties	0	0	0	-47	-47	-3 071	-3 118	-252
Reclassifications	0	13 491	0	-13 491	0	0	0	0
31.12.2023	24 589	481 239	25 615	15 356	546 799	32 271	579 070	3 643
Corrections de valeur cumulées								
01.01.2023	0	-238 896	-5 687	0	-244 583	-22 129	-266 712	-3 230
Amortissements planifiés	0	-11 852	-2 363	0	-14 215	-2 722	-16 937	-212
Sorties	0	0	0	0	0	783	783	252
Reclassifications	0	0	0	0	0	0	0	0
31.12.2023	0	-250 748	-8 050	0	-258 798	-24 068	-282 866	-3 190
Valeurs comptables nettes								
01.01.2023	23 278	225 448	19 928	17 927	286 581	8 436	295 017	197
31.12.2023	24 589	230 491	17 565	15 356	288 001	8 203	296 204	453

Année 2022	Terrains	Bâtiments	Immeubles de placement	Acomptes et immobilisations en construction	Total immobilisations corporelles immeubles	Autres immobilisations corporelles	Total immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles
Coûts d'acquisition ou valeurs brutes actuelles								
01.01.2022	23 345	456 040	23 880	12 011	515 276	29 204	544 480	3 266
Entrées	0	68	1 735	16 293	18 096	3 952	22 048	164
Sorties	-67	-1 395	0	-746	-2 208	-2 591	-4 799	-3
Reclassifications	0	9 631	0	-9 631	0	0	0	0
31.12.2022	23 278	464 344	25 615	17 927	531 164	30 565	561 729	3 427
Corrections de valeur cumulées								
01.01.2022	0	-229 091	-5 726	0	-234 817	-21 259	-256 076	-2 962
Amortissements planifiés	0	-10 596	-287	0	-10 883	-2 470	-13 353	-288
Sorties	0	1 117	0	0	1 117	1 600	2 717	0
Reclassifications	0	-326	326	0	0	0	0	0
31.12.2022	0	-238 896	-5 687	0	-244 583	-22 129	-266 712	-3 230
Valeurs comptables nettes								
01.01.2022	23 345	226 949	18 154	12 011	280 459	7 945	288 404	304
31.12.2022	23 278	225 448	19 928	17 927	286 581	8 436	295 017	197

Les immobilisations corporelles englobent des immobilisations affectées pour un montant de KCHF 2 422 (exercice précédent KCHF 2 478). Leur cession et leur utilisation sont limitées.

2.5. DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	2023	2022
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	6 317	6 111
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers la Confédération, les cantons et les communes	1 305	1 484
Total des dettes résultant de livraisons et de prestations	7 622	7 595

2.6. AUTRES DETTES À COURT TERME

	2023	2022
Autres dettes envers des tiers	3 357	3 397
Autres dettes envers la Confédération, les cantons et les communes	107	132
Autres dettes envers des parties liées	294	309
Prêts de tiers	36	0
Total des autres dettes à court terme	3 794	3 838

2.7. PROVISIONS

en KCHF	Cadeaux d'ancienneté	Autres provisions	Total
Valeur comptable au 01.01.2022	1 064	2 253	3 317
Constitution	370	395	765
Utilisation	-180	-77	-257
Dissolution	0	0	0
Contre-passation	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2022	1 254	2 571	3 825
Valeur comptable au 01.01.2023	1 254	2 571	3 825
Constitution	29	3 622	3 651
Utilisation	-266	-141	-407
Dissolution	200	-450	-250
Contre-passation	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2023	1 217	5 602	6 819
dont provisions à court terme	266	200	466
dont provisions à long terme	951	5 402	6 353

La constitution de la provision en 2023 est principalement due à une rente qui sera versée à l'avenir dans le cadre d'un héritage.

2.8. COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

	2023	2022
Frais de chauffage et d'exploitation, acomptes	1 292	1 131
Comptes de régularisation passifs pour vacances/heures supplémentaires	2 467	2 014
Autres comptes de régularisation passifs	2 732	2 470
Total comptes de régularisation passifs	6 491	5 615

2.9. DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

	2023	2022
Hypothèques Fondation Schwarz	5 600	5 600
Hypothèques autres	260	635
Total dettes financières à long terme	5 860	6 235

2.10. CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS – IMMOBILIER

Année 2023	01.01.2023	Entrées	Sorties	Dissolution	31.12.2023
Confédération	3 019	0	0	-258	2 761
Cantons	8 770	0	0	-583	8 187
Communes	138	0	0	-3	135
Total	11 927	0	0	-844	11 083

Année 2022	01.01.2022	Entrées	Sorties	Dissolution	31.12.2022
Confédération	3 277	0	0	-258	3 019
Cantons	9 284	68	0	-582	8 770
Communes	140	0	0	-2	138
Total	12 701	68	0	-842	11 927

3. EXPLICATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION (EN KCHF)

3.1. DONS

	2023	2022
Dons en général (y c. collecte annuelle)	15 642	16 034
Total dons non affectés	15 642	16 034
Dons Œuvre pastorale	9 573	10 024
Dons Œuvre sociale	3 520	3 472
Dons Migration & intégration	116	372
Dons Brocantes	19	84
Dons Développement international	2 763	1 721
Collecte des marmites (affectée aux activités sociales locales)	818	829
Total dons affectés	16 809	16 502
Total dons	32 451	32 536

3.2. HÉRITAGES/LEGS

	2023	2022
Héritages/legs affectés	9 223	5 304
Héritages/legs non affectés	15 690	7 301
Total héritages/legs	24 913	12 605

En raison de quelques héritages et legs importants, ces produits sont soumis à des fluctuations annuelles.

3.3. CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS

	2023	2022
Mandats de prestations publics Œuvre pastorale	985	976
Mandats de prestations publics Œuvre sociale	41 402	38 487
Mandats de prestations publics Migration & intégration	8 018	5 893
Contributions de la Confédération pour des projets de développement	932	937
Total contributions des pouvoirs publics	51 337	46 293

L'augmentation des contributions pour l'Œuvre sociale est due, entre autres, à une augmentation des places d'accueil et à un meilleur taux d'occupation dans plusieurs institutions.

L'augmentation des contributions pour Migration & intégration résulte du plus grand nombre de réfugiés pris en charge et des offres d'aide qui y sont liées.

3.4. PRODUITS DE PRESTATIONS DE SERVICE

	2023	2022
Produits de prestations de service Œuvre pastorale	2 282	2 160
Produits de prestations de service Œuvre sociale	55 204	52 607
Produits de prestations de service Migration & intégration	4 141	2 102
Produits de prestations de service Brocantes	2 031	1 821
Total produits de prestations de service	63 658	58 690

3.5. VENTE DE MARCHANDISES

	2023	2022
Vente de marchandises en général	15	14
Vente de marchandises Œuvre pastorale	451	462
Vente de marchandises Brocantes	30 386	28 739
Total vente de marchandises	30 852	29 215

3.6. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2023	2022
Autres produits d'exploitation en général	730	822
Autres produits d'exploitation Œuvre pastorale	1 277	1 169
Autres produits d'exploitation Œuvre sociale	1 905	2 009
Autres produits d'exploitation Migration & intégration	223	401
Autres produits d'exploitation Brocantes	79	124
Autres produits d'exploitation Développement international	0	12
Autres produits d'exploitation Immobilier	5 392	7 152
Total autres produits d'exploitation	9 606	11 689

Les autres produits d'exploitation Œuvre pastorale comprennent principalement des recettes provenant de la location de locaux de l'Œuvre pastorale à des tiers.

Les autres produits d'exploitation Œuvre sociale comprennent notamment des recettes provenant de la location à des tiers de locaux d'institutions et des produits de ventes des cafétérias et des kiosques.

Les autres produits d'exploitation Immobilier comprennent principalement des recettes provenant de la location d'immeubles à usage mixte à des tiers ainsi que des produits de cessions. En 2023, les plus-values de cession s'élevaient à KCHF 0 (exercice précédent: KCHF 1 876).

Total produits d'exploitation	212 817	191 028
--------------------------------------	----------------	----------------

3.7. CHARGES D'EXPLOITATION

2023

Activités	%	Total charges d'exploitation en KCHF	Contributions et donations versées	Charges de personnel	Charges de biens et services	Amortissements
Œuvre pastorale	14,8%	28 984	1 438	16 931	7 086	3 529
Œuvre sociale	52,8%	103 280	655	72 457	21 210	8 958
Migration & intégration	5,7%	11 147	2 771	7 341	1 001	34
Brocantes	13,9%	27 159	0	16 622	8 762	1 775
Développement international	2,5%	4 821	4 128	529	150	14
Autriche & Hongrie	0,3%	645	573	70	2	0
Biens immobiliers	2,0%	4 000	0	281	1 297	2 422
Total charges de projets	92,0%	180 036	9 565	114 231	39 508	16 732
Charges de collecte de fonds et de publicité générales	3,7%	7 275	0	3 294	3 973	8
Charges administratives	4,3%	8 423	0	6 336	1 678	409
Total charges administratives, de collecte de fonds et de publicité générales	8,0%	15 698	0	9 630	5 651	417
Total	100,0%	195 734	9 565	123 861	45 159	17 149

2022

Activités	%	Total charges d'exploitation en KCHF	Contributions et donations versées	Charges de personnel	Charges de biens et services	Amortissements
Œuvre pastorale	15,1%	27 278	1 625	16 342	6 572	2 739
Œuvre sociale	53,6%	97 110	574	68 459	20 971	7 106
Migration & intégration	4,6%	8 327	1 914	5 288	1 100	25
Brocantes	13,7%	24 862	0	15 136	8 213	1 513
Développement international	2,9%	5 213	4 423	615	164	11
Autriche & Hongrie	0,5%	917	799	116	2	0
Biens immobiliers	1,7%	3 145	0	279	1 011	1 855
Total charges de projets	92,1%	166 852	9 335	106 235	38 033	13 249
Charges de collecte de fonds et de publicité générales	3,7%	6 689	0	2 452	4 196	41
Charges administratives	4,2%	7 550	0	5 888	1 331	331
Total charges administratives, de collecte de fonds et de publicité générales	7,9%	14 239	0	8 340	5 527	372
Total	100,0%	181 091	9 335	114 575	43 560	13 621

L'augmentation des charges d'exploitation de l'activité Migration & intégration de KCHF 8 327 à KCHF 11 147 est due au plus grand nombre de réfugiés pris en charge et aux offres d'aide qui y sont liées. L'augmentation des amortissements de KCHF 13 621 à KCHF 17 149 est due à des amortissements extraordinaires de divers biens immobiliers.

MÉTHODE APPLIQUÉE POUR LES CHARGES ADMINISTRATIVES ET LES CHARGES DE COLLECTE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ GÉNÉRALES (Y COMPRIS LES CHARGES DE PERSONNEL)

La présentation de la structure de coûts de l'Armée du Salut Suisse correspond à la méthode de calcul des charges administratives de la fondation ZEWO. Les charges de projets englobent toutes les dépenses contribuant directement à la réalisation de l'objectif de la fondation.

Les charges de collecte de fonds et de publicité générales représentent les coûts de toutes les activités de la fondation pour la collecte de fonds. Sont inscrites dans les charges administratives les dépenses qui contribuent seulement indirectement aux prestations de projets et de service de la fondation et ne sont pas directement perceptibles par le groupe cible. Elles garantissent cependant la fonction de base de la fondation (Direction de l'Armée du Salut Suisse, gestion centrale des finances et du personnel, communication et Direction des départements opérationnels de l'Œuvre pastorale et de l'Œuvre sociale).

3.8. RÉSULTAT FINANCIER

	2023	2022
Produits financiers		
Produits provenant d'intérêts et de dividendes	3 406	2 438
Gains de change	12 630	402
Total produits financiers	16 036	2 840
Charges financières		
Charges d'intérêts tiers	-73	-7
Frais, taxes, redevances	-549	-552
Pertes de change	-1 196	-24 369
Charges d'intérêts fonds affectés	-2 586	-3 206
Total charges financières	-4 404	-28 134
Résultat financier	11 632	-25 294

La politique de placement de l'Armée du Salut Suisse vise à garantir la sécurité et le rendement nécessaires ainsi que la disponibilité des liquidités par une large diversification des placements.

Le résultat financier est constitué principalement des revenus des dividendes et des plus-values sur les titres. Les bénéfices financiers nets sont crédités à la réserve de fluctuation de valeurs disponible.

Les fonds affectés sont rémunérés à hauteur du renchérissement (2,1 % en 2023, 2,9 % l'année précédente).

3.9. VARIATION DU CAPITAL DES FONDS

	2023	2022
Prélèvements sur les fonds affectés	21 601	20 831
Attributions aux fonds affectés	-24 588	-21 135
Total variation du capital des fonds	-2 987	-304

3.10. VARIATION DU CAPITAL LIÉ

	2023	2022
Prélèvements sur le capital lié	19 948	42 139
Attributions au capital lié	-46 288	-27 797
Total variation du capital lié	-26 340	14 342

3.11. VARIATION DU CAPITAL LIBRE

	2023	2022
Prélèvements sur le capital libre	612	1 319
Attributions au capital libre	0	0
Total variation du capital libre	612	1 319

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Sont réputées parties liées les organisations indépendantes sur le plan juridique et les personnes physiques suivantes : Armée du Salut Autriche, Armée du Salut Hongrie, Quartier Général international de l'Armée du Salut à Londres, Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse ainsi que les membres du Conseil de fondation et de la Direction.

Les transactions significatives suivantes avec des parties liées ont été effectuées (en KCHF) (pour les transactions avec la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse, cf. chiffre 4.8) :

	2023	2022
Contribution au Quartier Général international	239	157
Contribution au World Mission Fund	748	747
Contribution à l'Armée du Salut Autriche/Hongrie	645	917

La contribution au Quartier Général international sert à financer la Direction internationale de l'Armée du Salut à Londres. La contribution de l'Armée du Salut Suisse au World Mission Fund sert de contribution de solidarité pour cofinancer l'Armée du Salut dans les territoires à faibles revenus de l'Armée du Salut, principalement situés dans le Sud.

Les avoirs et obligations résultant de transactions avec des parties liées à la date de clôture du bilan figurent dans l'annexe au bilan.

4.2. INDEMNISATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION ET RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION

L'Armée du Salut en Suisse est sous une direction unifiée. Les membres du Conseil de fondation ont reçu au total des indemnités de KCHF 92 (exercice précédent KCHF 57) pour leur mandat. Le total des charges salariales des sept membres de la Direction s'est élevé à KCHF 735 (exercice précédent KCHF 722). Ces montants comprennent les salaires bruts selon le certificat de salaire sans les allocations familiales de l'État.

4.3. PRESTATIONS GRATUITES

Les postes et les établissements sociaux ont reçu des dons en nature d'un montant de KCHF 937 (exercice précédent KCHF 645). Les marchandises reçues par les brocantes de l'Armée du Salut ne sont pas portées au bilan, mais figurent dans les comptes annuels consolidés dans la rubrique « Vente de marchandises Brocante » au moment de leur vente. Le travail bénévole des membres et amis de l'Armée du Salut est essentiel à l'accomplissement de sa mission. Lors de l'exercice sous revue, 46 686 jours ont été accomplis bénévolement dans l'Œuvre pastorale (exercice précédent 33 222 jours), 2 238 jours dans l'Œuvre sociale (exercice précédent 2 007 jours), 110 jours dans la Migration & intégration (exercice précédent 96 jours), 40 jours dans le Développement international (exercice précédent 21 jours) et 2 321 jours dans les brocantes (exercice précédent 3 166 jours).

4.4. RAPPORT DE PERFORMANCE

Le rapport annuel détaillé de l'Armée du Salut Suisse fait office de rapport de performance.

4.5. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Il n'existe aucun engagement conditionnel.

4.6. ACTIFS MIS EN GAGE ET TYPE DE GAGE

Les comptes annuels consolidés incluent des immeubles grevés par des restrictions à la propriété foncière à hauteur de KCHF 29 801 (exercice précédent KCHF 30 878). L'Armée du Salut a constitué des hypothèques et des cédules hypothécaires pour un montant de KCHF 7 183 (exercice précédent KCHF 8 683) sur ces immeubles à titre de sûreté envers des tiers et les pouvoirs publics.

4.7. CONTRATS PLURIANNUELS

Lors de l'exercice sous revue, l'Armée du Salut Suisse possédait des engagements non inscrits au bilan d'un montant de KCHF 18 407 (exercice précédent KCHF 20 729) relatifs à des contrats dont le délai de résiliation est supérieur à un an. Il s'agit pour l'essentiel de contrats d'assurance, de contrats de bail à long terme, ainsi que de contrats de services pour immeubles. Les échéances de ces engagements sont les suivantes :

	2023	2022
	KCHF	KCHF
1 an	7 103	6 568
2-5 ans	10 137	12 959
> 5 ans	1 167	1 202
Total	18 407	20 729

4.8. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Réserve de cotisations d'employeur (RCE) en KCHF	Valeur nominale 31.12.2023	Renonciation à l'utilisation 2023	Bilan 31.12.2023	Constitution pour 2023	Utilisation 2023	Bilan 31.12.2022	Résultats de la RCE dans les charges de personnel	
							2023	2022
Fondation de prévoyance Armée du Salut Suisse	20 080	0	20 080	394	0	19 686	0	0

La réserve de cotisations d'employeur de KCHF 20 080 est utilisée pour les versements de cotisations ordinaires à la fondation de prévoyance.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance en KCHF	Excédent de couv./découvert	Participation économique de l'entité	Variation par rapport à l'exercice précédent	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2023	31.12.2023	31.12.2022		2023	2022
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	0	0	0	0	9 769	9 769 9 398

La présentation de l'avantage économique au 31.12.2023 se base sur les comptes annuels de la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse selon Swiss GAAP RPC 26, qui ont précédé la date de clôture du bilan. Au 31.12.2023, la Fondation de prévoyance de l'Armée du Salut Suisse affiche un taux de couverture de 107,6 % (année précédente 105,8 %). Le capital de prévoyance des pensions a été calculé avec un taux d'intérêt technique de 1,75 % (année précédente 1,75 %). Les contributions correspondent aux charges de la période de référence respective.

4.9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'y a pas d'événements importants connus après la date de clôture qui pourraient affecter les comptes annuels consolidés de 2023.

Les comptes annuels consolidés de 2023 ont été approuvés par l'organe compétent le 13 juin 2024.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION AU CONSEIL DE FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT SUISSE, BERNE



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au Conseil de fondation de Fondation Armée du Salut Suisse, Berne

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Fondation Armée du Salut Suisse et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 12 à 22) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés" de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles sembleraient, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux Comptes Consolidés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 13 juin 2024

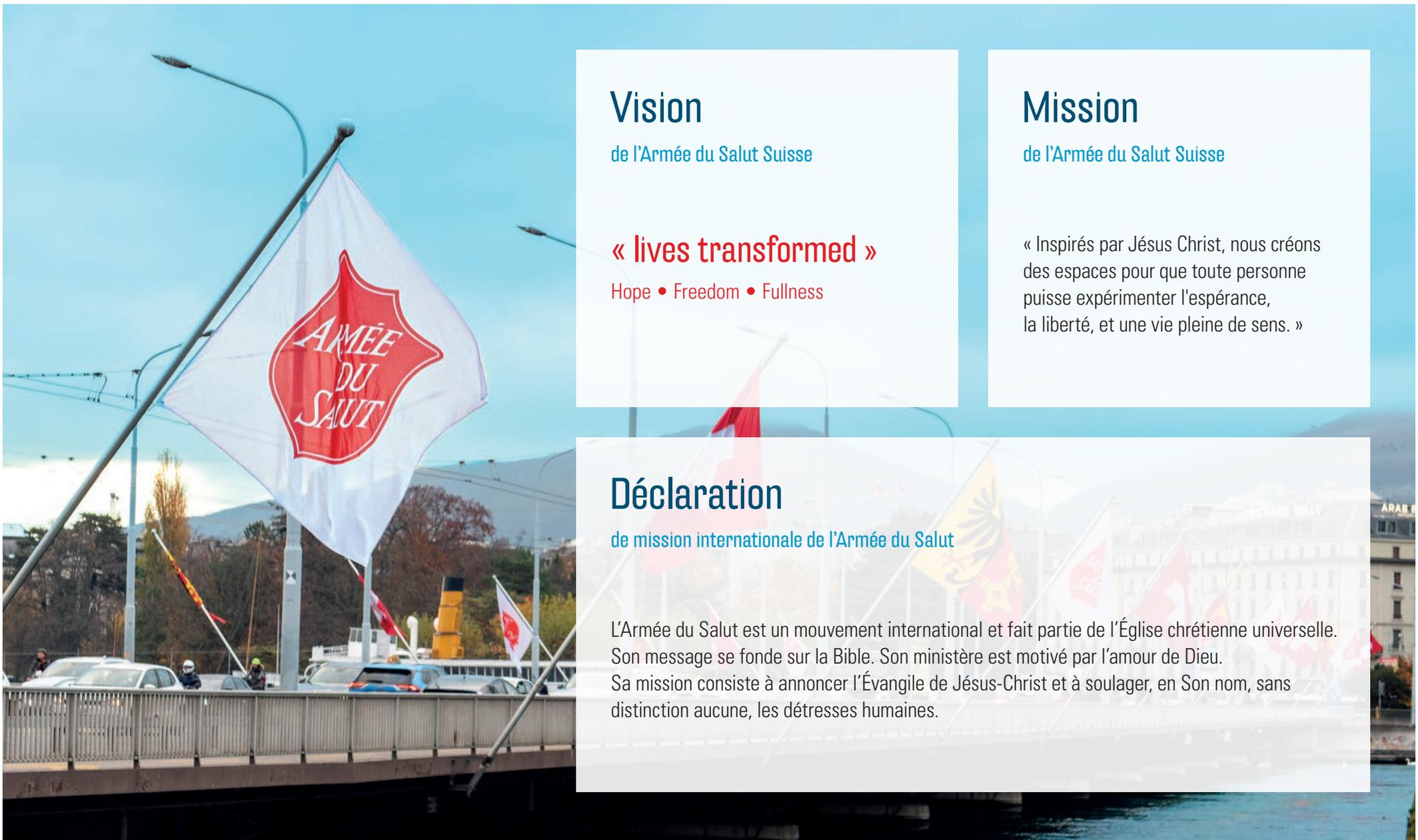
BDO SA

Sibylle Schmid

Expert-réviseur agréée

Laurence Gilliéron

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée



Vision

de l'Armée du Salut Suisse

« **lives transformed** »

Hope • Freedom • Fullness

Mission

de l'Armée du Salut Suisse

« Inspirés par Jésus Christ, nous créons des espaces pour que toute personne puisse expérimenter l'espérance, la liberté, et une vie pleine de sens. »

Déclaration

de mission internationale de l'Armée du Salut

L'Armée du Salut est un mouvement international et fait partie de l'Église chrétienne universelle. Son message se fonde sur la Bible. Son ministère est motivé par l'amour de Dieu. Sa mission consiste à annoncer l'Évangile de Jésus-Christ et à soulager, en Son nom, sans distinction aucune, les détresses humaines.



IMPRESSUM

Armée du Salut

Chefs de territoire

Quartier Général Suisse, Autriche & Hongrie

William Booth, fondateur
General Lyndon Buckingham, Chef mondial

Commissaires Lisbeth & Henrik Andersen

Laupenstrasse 5, 3008 Berne | armedusalut.ch
IBAN: CH37 0900 0000 3044 4222 5

Responsable rapport annuel Holger Steffe
Responsable rapport financier Evelyne Müller-Schnegg
Collaborateurs Angelika Hergesell, Judith Nünlist, Simon Bucher
Coordination Beat Geyer
Graphisme Lea Brühwiler, lea-bruehwiler.ch
Impression rubmedia AG, Wabern/Berne, rubmedia.ch

armedusalut.ch/rapportannuel

 facebook.com/heilsarmee.armeedusalut
 youtube.com/swissRedShield
 linkedin.com/company/heilsarmee-schweiz
 heilsarmee.armeedusalut



Votre don en bonnes mains.



Photo sur cette page et sur la page de titre : Markus Hofer